



**CHACUN DANS SA BULLE MAIS TOUS CONNECTÉS,  
TOUS CONCERNÉS EN NOUS ABONNANT AU **BLOG DE RICHEBOURG**  
MERCİ À NOS SOIGNANTS ET À NOS ACCOMPAGNANTS POUR LEUR COURAGE  
ET LEUR ENGAGEMENT !**

**Rendons hommage aux soignants et aux accompagnants !  
Remercions-les pour leur engagement et aidons-les en respectant le confinement.**

Nos soignants, dans les hôpitaux, les EHPAD, les centres médicalisés, mais aussi sur le terrain, accomplissent chaque jour des prouesses pour aider les malades, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap physique et mental à passer ce cap difficile. Ils se rendent au travail chaque jour, laissent leurs enfants



dans des structures d'accueil, prennent les transports en commun, et côtoient la maladie et la contagion pour secourir ceux qui sont les plus vulnérables.

A Richebourg même, sont installés un établissement médical et quatre éta-

blissements médicaux-sociaux.

De nombreux Richebourgeois, soignants et personnels accompagnants travaillent dans ces structures. Ce sont nos voisins, nos amis, nos concitoyens qui ne ménagent ni leur santé, ni

leur fatigue pour accompagner ceux qui ont besoin de leurs soins. D'autres personnels soignants gagnent chaque jour les hôpitaux de la région où participent à l'effort sur le terrain. L'Île de France étant très touchée par l'épidémie, leur travail est chaque jour plus difficile et plus risqué. Pensons à les soutenir et à les aider en étant prudents.

**Merci à tous ceux qui œuvrent pour continuer à assurer les activités essentielles de nos vies quotidiennes.**

N'oublions pas non plus l'effort de tous ceux qui travaillent dans l'alimentaire et la grande distribution. C'est grâce à eux que nous pouvons nous approvisionner sans trop de



## À RICHEBOURG

Nous essayons de vous informer en temps réel grâce au blog qui poursuit le remarquable travail de vous tenir au courant de l'actualité richebourgeoise plusieurs fois par jour. Pour recevoir les messages d'alerte du blog directement dans votre boîte mail, je vous recommande de vous abonner, en cherchant sur Google :



### **Richebourg 78 le blog**

et en remplissant le formulaire d'abonnement en ligne gratuit. La permanence téléphonique de la mairie que vous pouvez joindre chaque jour vous permet également de recevoir des réponses à vos questions.

peine et nous alimenter correctement.



## Soyons prudents mais soyons solidaires !

En cette période de confinement, il est important de respecter les consignes, de se laver les mains souvent et de ne sortir que pour les motifs mentionnés sur les attestations de déplacement. Il est également important de conserver des liens sociaux avec ses parents, ses amis et ses voisins par téléphone ou par mail et de s'informer régulièrement des uns et

*Allo mamie*



des autres.

Nous voulons avoir une pensée particulière pour les résidents des Maisons de Lyliane et de la Fondation Mallet confinés à notre porte et particulièrement

vulnérables.

Les personnes âgées isolées ont été contactées par le CCAS afin de s'assurer de leur état et pour leur proposer une aide pour les courses indispensables une fois par semaine. Ce service est assuré, sur le mode du volontariat, par le personnel municipal qu'il faut ici remercier pour son engagement.

Notre maire est présente chaque jour à la mairie pour assurer la continuité du service public et gérer les affaires de la commune. A ses côtés, les adjoints et les conseillers municipaux sont actifs dans le domaine social, pour la communication, le blog, le flash et pour la vigilance sur le terrain.

Il faut enfin rendre hommage à nos boulangers qui fournissent un travail remarquable ainsi qu'à nos food-trucks qui aménagent leurs services en fonction de la situation. Merci aussi à nos commerçants ambulants du samedi matin qui ont à cœur de faire fonctionner notre

« petit marché » chaque samedi sur la place du village. Ils sont désormais trois puisqu'une fromagère a rejoint le groupe depuis samedi dernier.

Grâce à l'engagement de chacun d'entre eux, nous continuons à avoir à Richebourg des ressources locales qui permettent aux personnes âgées et à ceux qui le souhaitent de se ravitailler à proximité et dans le respect des règles de sécurité.



**En dernière page, récapitulatif de tous les services accessibles à Richebourg avec les numéros de téléphone et mails.**



## Le Maire, le personnel de mairie et les conseillers municipaux sont mobilisés pour veiller au fonctionnement de la commune, vous aider et vous informer.

L'ensemble des personnels de mairie est au travail, y compris le service technique. Pour éviter les contacts, le personnel est présent à tour de rôle, un jour sur deux. De cette manière la continuité des services municipaux est assurée.

Même si la mairie n'est pas ouverte au public pour raisons de sécurité sanitaire, des permanences téléphoniques sont assurées tous les jours pour vous renseigner ou répondre à vos questions.

L'état civil ne nécessite plus actuellement un déplacement en personne. Les signatures de documents sont reportées. Les dé-

marches peuvent s'effectuer complètement par téléphone.

Les dossiers d'urbanisme continuent à être examinés sous le contrôle de l'adjoint au Maire en charge des dossiers. Nous venons d'apprendre que l'Etat a prolongé les délais de traitement par décret.

Les formulaires d'autorisation de déplacement ont été distribués dans les boîtes aux lettres pour les personnes qui n'ont pas d'imprimantes.

La mention de l'heure de sortie peut y être rajoutée manuellement.

### **Appel aux bonnes volontés !**

**Une petite équipe s'est constituée pour fabriquer des masques à destination de la Fondation Mallet qui en manque. Nous recherchons maintenant des couturières bénévoles pour fabriquer des surblouses en voile d'hivernage.**

**Si vous êtes volontaires pour nous aider, appelez-nous en mairie pour nous le faire savoir.**

## Elections à Richebourg

### Installation reportée de la liste « Unis pour Richebourg » élue au premier tour des élections municipales le dimanche 15 mars 2020.

Le premier tour des élections à eu lieu à Richebourg le dimanche 15 mars, dans les conditions de sécurité préconisées par le gouvernement.

La liste unique de Richebourg « Unis pour Richebourg » présentée par le Maire sortant, Madame Bernadette Courty, a été élue à l'issue de ce scrutin. Cette liste comprend :

Bernadette COURTY,  
Philippe EL FADL,  
Caroline MONTEL,  
Julien GRENOT,  
Marie-Noëlle PEAN de PONFILLY,  
Jean-François LEFEBVRE,  
Virginie CALDIER,  
Philippe DELAITRE,  
Christelle MAILLOT,  
Johan BOURGEOIS,  
Sophie MERCIER,  
René EBERENA,  
Aurélia ALERIC,  
Philippe DEMONCHY,  
Chrystel BRUNET.

En conformité avec la loi d'urgence votée par le parlement, le 19 mars 2020, l'installation des maires et des conseils municipaux élus au premier tour est reportée à une date qui sera déterminée au début du mois de mai, sur avis du Conseil Scientifique.

Le maire et le conseil municipal sortants doivent, en conséquence, prolonger leur mandat jusqu'à ce que la nouvelle équipe municipale soit autorisée à se réunir pour élire son maire et ses adjoints .

Dans le cas de Richebourg, Madame Courty, ses adjoints et dix conseillers municipaux sortants ont été réélus au premier tour. La continuité républicaine sera, de fait, sans rupture puisque l'équipe municipale sortante continue à être en place jusqu'à l'installation du prochain conseil municipal.

Pour le conseil communautaire, la situation est un peu plus compliquée.

Dans certaines communes, les conseillers communautaires ont été élus dès le 1er tour. Dans

d'autres un 2ème tour est nécessaire.

Entre la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires issus du 1er tour et l'élection, de ceux issus du 2nd tour, la loi d'urgence instaure une période transitoire. Les nouveaux conseillers communautaires (élus définitivement au 1er tour) siègeront pendant cette durée avec les délégués désignés en 2014 venant des communes qui doivent encore organiser un 2nd tour.

Le conseil communautaire sera donc mixte. Le président et les vice-présidents seront reconduits, jusqu'à l'élection, d'un nouveau conseil communautaire après le 2nd tour des élections municipales.

#### Loi d'urgence pour assurer la continuité démocratique

« Les élus dont l'élection est « acquise » à l'issue du premier tour des élections municipales du 15 mars 2020 ne verront pas leur mandat électif remis en cause. Toutefois, pour des raisons sanitaires exceptionnelles, la loi du 23 mars 2020 prévoit que la prise d'effet de ces mandats sera reportée.(..) »

« Le projet de loi d'urgence prévoit que : pour les communes dont l'élection est « acquise » au 1er tour : le conseil municipal et son exécutif seront installés au plus tard en juin. La date sera déterminée sur le fondement d'un rapport remis au plus tard le 10 mai 2020 par le Parlement au Gouvernement sur avis du conseil scientifique. Par ailleurs, les mandats des conseillers communautaires seront également prorogés ainsi que leurs exécutifs. (...) »

Le cas particulier des conseils municipaux d'installation : La loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 prévoit que les assemblées délibérantes élues en 2014 et leurs exécutifs verront leurs mandats et fonctions prorogés jusqu'à l'installation des nouveaux conseils municipaux. (...) »

En ce qui concerne la gouvernance des EPCI : dans le cas des EPCI dont la totalité des conseillers communautaires n'a pas été élue à l'issue du 1er tour des élections municipales. Jusqu'à la réunion du nouveau conseil communautaire : prorogation de l'exécutif dans son intégralité jusqu'à leur élection suivant le second tour . (...) »

*Extrait de la lettre aux Maires de Madame Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales et de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre en charge des Collectivités territoriales*

## MERCI À TOUS CEUX QUI ŒUVRENT POUR CONTINUER À ASSURER LES ACTIVITÉS ESSENTIELLES DE NOS VIES QUOTIDIENNES

### Richebourg info ....

#### LA MAIRIE

- La mairie est fermée au public pour raisons sanitaires.  
Une permanence téléphonique est assurée tous les jours au 01 34 94 25 10 :

- Lundi et vendredi 9h-12h, 14h30-17h30
- Mardi, mercredi et jeudi 9h-12h.

- L'état civil se fait en ligne ou par téléphone.  
- Les mariages sont reportés.

Les locations de la salle polyvalente sont reportées.

#### LA BOULANGERIE

Ouverte aux jours et heures habituels.

#### LES COMMERCANTS AMBULANTS DU SAMEDI

Présents comme d'habitude tous les samedis matin (sauf le fleuriste).

Avec une bonne nouvelle : **un fromager a rejoint nos commerçants habituels** .

#### FOOD TRUCKS PLACE DU CHATEAU

**MISS PIZZA** : le mardi soir, vous pouvez commander par téléphone : 06 76 50 94 68.

**LA ROULOTTE QUI MIJOTE** : livraison à domicile sur commande l'après-midi . A partir de 17h, sur rendez-vous tel : 06 66 31 13 51.

**CREPES DE MARC** : un vendredi sur deux (semaines impaires) : 06 07 46 05 25.

#### DECHETS

Ramassage des ordures tous les jeudis matin comme d'habitude. Pas de tri. Regrouper tout dans la poubelle verte.

Pas de distribution de sacs ni de ramassage des déchets verts. Les containers de verre ne sont pas vidés. Les déchèteries sont fermées.

#### URBANISME

Les dossiers sont toujours instruits.

Prolongation des délais par décret. Aucun accord tacite pendant l'état d'urgence.

#### LA POSTE

- Seul le service bancaire est ouvert à la poste de Houdan.  
- Le courrier est distribué mais en service restreint (les mercredi, jeudi et vendredi). Les lettres timbrées, postées dans les boîtes, sont relevées, mais les délais d'acheminement ne sont pas garantis.

- Les recommandés doivent se faire par internet : <https://www.laposte.fr/lettre-recommandee-en-ligne>.

**La foire à tout et la bourse aux vêtements sont annulées**

#### MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE (MDA) DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SOLIDARITÉS

Pour s'adapter à la gestion de la crise sanitaire, nous nous mobilisons pour accompagner les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. L'accueil téléphonique central de la Maison départementale de l'Autonomie ainsi que la gestion des mails sont renforcés. Vous trouverez ci-joint les coordonnées de votre pôle d'intervention et les horaires d'accueil téléphonique actualisés:

**SECTEUR D'INTERVENTION Richebourg**  
**ZI NORD EST 3, rue de la Chasière 78490 MERE,**  
Accueil téléphonique au 01 30 83 60 60 : lundi, mardi, jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h et mercredi, vendredi de 9h30 à 12h30.  
Centre-yvelines@mda.yvelines.fr

En raison de la situation sanitaire, les accueils physiques et les visites à domicile sont suspendus. Dans la mesure du possible, le PAM, la téléassistance départementale et l'Association gérontologique des Yvelines poursuivent leur activité, en adaptant naturellement tout contact direct avec les usagers. Ces informations sont à retrouver sur : <https://www.yvelines-infos.fr/covid-19-les-services-du-departement-ouverts-pres-de-chez-vous/>

### Mobilisation COVID-19

À VOTRE  
ÉCOUTE

#### LIGNE D'ÉCOUTE

☎ 01 30 81 85 01



Du lundi au vendredi  
De 9h30 à 16h30  
Hors jours fériés



Pendant cette période de crise sanitaire, les professionnels du CENTRE HOSPITALIER DE PLAISIR proposent à compter du 1<sup>ER</sup> AVRIL 2020 une ligne d'écoute de SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE complémentaire du numéro national 0800 130 000.



**croix-rouge chez vous**  
écoute & livraison solidaire  
09 70 28 30 00

**La Croix-Rouge française lance un dispositif d'écoute et de livraison solidaire pour les personnes vulnérables en situation d'isolement social.**

Pour répondre à la crise COVID-19, la Croix-Rouge française a suspendu certaines de ses activités pour se concentrer sur la réponse à l'urgence sanitaire et sociale (secours, maraudes, centre d'hébergement pour sans-abri, distribution alimentaire). Elle complète aujourd'hui sa réponse avec un dispositif qui s'adresse aux personnes vulnérables confinées en situation d'isolement social.

- NUMERO NATIONAL**  
En appelant le 09 70 28 30 00, disponible 7J/7 de 8h à 20h, les personnes en situation d'isolement social peuvent bénéficier d'une écoute et d'un soutien psychologique, d'informations sur la situation, mais aussi de la possibilité de commander des produits de première nécessité livrés par des volontaires de la Croix-Rouge.
- CROIX-ROUGE ÉCOUTE**  
À leur écoute, des volontaires de la Croix-Rouge pour leur proposer une écoute chaleureuse, les rassurer, les informer contre les fausses nouvelles, mais aussi identifier les risques et les orienter vers d'autres services si nécessaire. Des professionnels de la santé mentale sont également disponibles pour leur apporter un soutien psychologique.
- LES LIVREURS SOLIDAIRES**  
« Croix-Rouge chez vous » permet de s'approvisionner en produits de première nécessité (denrées alimentaires, produits d'hygiène et médicaments sur ordonnance). Les demandes seront transmises sur le terrain aux unités locales de la Croix-Rouge française dont les bénévoles assurent la livraison.



Les dons peuvent être effectués sur le web : [www.soutenir.croix-rouge.fr](http://www.soutenir.croix-rouge.fr) ou par chèque à l'attention de Croix-Rouge française « Urgence Covid-19 » -CS 20011 - 59895 Lille cedex 9.